

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : *9909*

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : *ROUDI NADHIR*

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*Dr. ADIL E-JENNANE
CHIRURGIEN UROLOGUE
280, Bd. Bordeaux Bourgogne 1er Etage
Casablanca Tél. 06 18 62 00 63
adil.ejennane@gmail.com*

Date de consultation :

13/10/2022

Nom et prénom du malade :

ROUDI HAKMI MADDHAS

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Hystérotrophie postopératoire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/10/22	CS	CL	3.22,00	INP : 091170499 Dr. ABD EL JENNANE CHIRURGEN UROLOGUE 80 Bd Bourguiba Casablanca Tel 06 18 62 00 03 abd.eljennane@gmail.com
13/10/22	ECRANOS 240		300,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	COEFFICIENT DES TRAVAUX								
	<table border="1" style="width: 100px; margin: auto;"> <tr><td>H</td><td>G</td></tr> <tr><td>25533412 00000000</td><td>21433552 00000000</td></tr> <tr><td>D</td><td>B</td></tr> <tr><td>35533411</td><td>11433553</td></tr> </table> <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>	H	G	25533412 00000000	21433552 00000000	D	B	35533411	11433553	MONTANTS DES SOINS
H	G									
25533412 00000000	21433552 00000000									
D	B									
35533411	11433553									
	DATE DU DEVIS	DATE DE L'EXECUTION								
	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION								

Dr Adil EJ-JENNANE

CHIRURGIEN UROLOGUE

Ancien Chef de Clinique d'Urologie
des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
Membre de l'Association Française d'Urologie

الدكتور عادل الجنّان

جراحة الكلى و المسالك البولية و التناسلية

رئيس سابقًا لمصلحة جراحة الكلى و المسالك
البولية بالمستشفى الجامعي بستراتوسبورغ
عضو في الجمعية الفرنسية لجراحة المسالك البولية

13/10/2022

Patient: Mr ROCHDI Maddhar

Date de naissance: 14/06/1965

ORDONNANCE

1. PERMIXON, gélules

2 gélules en une seule prise pendant 3 mois

Dr Adil EJ-JENNANE

Dr. Adil EJ-JENNANE
CHIRURGIEN UROLOGUE
280 Bd. Bordeaux Bourgogne 1er Etage
Casablanca Tel: 06 18 62 00 63
adil.ejennane@gmail.com

280, Bd de Bordeaux - Bourgogne, Casablanca (1^{er}étage) / Tél. : 05 22 47 40 54 / Urgences : 06 18 62 00 63

شارع بوردو - حي بوربون، الدار البيضاء (الطابق الأول) / الهاتف: 05 22 47 40 54 / المستعجلات: 06 18 62 00 63

E-mail : adil.ejennane@gmail.com

Dr Adil EJ-JENNANE

CHIRURGIEN UROLOGUE

Ancien Chef de Clinique d'Urologie
des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
Membre de l'Association Française d'Urologie

الدكتور عادل الجنّان

جراحة الكلى والمسالك البولية والتناسلية

رئيس سابقًا لمصلحة جراحة الكلى والمسالك
البولية بالمستشفى الجامعي بستراسبورغ
عضو في الجمعية الفرنسية لجراحة المسالك البولية

Casablanca, le 13/10/2022

Patient: Mr ROCHDI Maddhar

Date de naissance: 14/06/1965

NOTE D'HONORAIRES

Consultation Spécialisée C 2	300,00 dh
Echographie urinaire Z 40	300,00 dh
TOTAL	600,00 dh

Dr Adil EJ-JENNANE


Dr. Adil EJ-JENNANE
CHIRURGIEN UROLOGUE
280 Bd Bourdieu Bourgogne 1er Etage
Casablanca Tel: 06 18 62 00 63
adil.ejjennane@gmail.com

280, Bd de Bordeaux - Bourgogne, Casablanca (1^eétage) / Tél. : 05 22 47 40 54 / Urgences : 06 18 62 00 63

280 شارع بوردو - حي بوربون، الدار البيضاء (الطابق الأول) / الهاتف: 05 22 47 40 54 / المستعجلات: 06 18 62 00 63

E-mail : adil.ejjennane@gmail.com

ECHOGRAPHIE URINAIRE

Casablanca, le 13/10/2022

Mr ROCHDI Maddhar, né le 14/06/1965

TECHNIQUE :

Examen réalisé à l'aide d'une sonde convexe multifréquence de 2 à 5 MHz
(Echographe SAMSUNG R7 version 3 mis en service le 15/06/2015)

INDICATION :

Bilan prostatique et rénal.

RESULTATS :

REIN DROIT: de taille normale. Bonne différenciation cortico-médullaire. Absence de dilatation des cavités pyélo-calicielles. Pas de lithiase rénale évidente.

REIN GAUCHE: de taille normale. Bonne différenciation cortico-médullaire. Absence de dilatation des cavités pyélo-calicielles. Absence de lithiase rénale évidente.

VESSIE: en semi-réplétion, à contenu anéchogène et à paroi fine, régulière.

PROSTATE: homogène, hypertrophique, estimée à 40 ml, présentant un lobe médian soulevant le plancher vésical. Les vésicules séminales ne présentent pas d'anomalie.

CONCLUSION :

Hypertrophie prostatique estimée à 40 ml avec lobe médian.

Dr Adil EJ-JENNANE


Dr. Adil Ejjennane
Chirurgien Urologue
Casablanca - Maroc
adil.ejjennane@gmail.com